

## Refuser les transfusions de sang fait mal paraître les Témoins de Jéhovah

Joey Olivier



En décembre 2006, Jean-Claude Lavoie, atteint d'une tumeur à l'intestin, est mort après qu'il eut refusé la transfusion sanguine que ses médecins lui conseillaient. Ce cas, comme d'autres au Québec et ailleurs dans le monde, a mis en lumière l'épineuse question des transfusions de sang, considéré comme sacré chez les Témoins de Jéhovah.

Gilles Lamy et Fred Morkos, deux Sorelois Témoins de Jéhovah, considèrent que plusieurs options ne sont pas suffisamment explorées avant de proposer une transfusion. Il n'en demeure pas moins que s'ils étaient confrontés au même dilemme que M. Lavoie, ils prendraient la même décision. "Nous nous sommes informés, nous connaissons des membres de l'entourage de M. Lavoie. Ce qui est dommage, outre le fait que les médias utilisent souvent cette question à des fins de sensationnalisme, c'est que M. Lavoie était déjà très malade. Il n'est pas décédé parce qu'il a refusé du sang", explique M. Lamy.

Ils ont reçu le commandement de "s'abstenir du sang", mais ils n'interdisent pas l'utilisation de substituts sanguins. Même qu'ils font la promotion de composants sanguins mineurs ou de la réinfusion de leur propre sang lors d'une intervention chirurgicale. Lui-même professionnel de la santé, Gilles Lamy soutient que la transfusion sanguine n'est pas une solution à tous les maux. "Vous n'entendrez jamais parler de gens qui sont décédés à la suite d'une transfusion. Les gens seraient surpris de voir à quel point plusieurs personnes dans le réseau de la santé sont de plus en plus réticent aux transfusions sanguines", a confié M. Lamy.

Au moment de mettre sous presse, un article du Soleil de Québec rapportait que le juge Bouchard de la Cour supérieure confirmait le droit au centre hospitalier de Québec de procéder à des transfusions sanguines sur deux jumeaux prématurés malgré l'opposition de leurs parents Témoins de Jéhovah. Dans cette cause, le Dr Burrows, un Témoin de Jéhovah, a fait valoir sans avoir examiné les deux bambins que l'utilisation d'un composant du sang aurait pu être utilisé à la place du sang complet. Le Tribunal a cependant accordé plus de crédit aux médecins de l'hôpital plutôt qu'au Dr Burrows.

La Voix - Édition du 26 mai 2007